

dont on l'entourait ont-ils toujours pour but de mettre à sa portée et sous sa main, en quelque sorte, tout ce qui peut contribuer à rendre sa nouvelle existence facile ou agréable. Cette idée se retrouve la même chez tous les peuples primitifs, alors que le mode de sépulture lui-même peut changer, suivant les conditions physiques des lieux. C'est ainsi que, dans les pays à air très sec (Égypte, Perse), on conserve les cadavres à domicile, où ils se dessèchent et se durcissent sans putréfaction ; les habitants des cavernes, au contraire, mettent leurs morts dans des demeures semblables à celles qu'ils habitent ; ceux qui n'ont pour abri que des cabanes de feuillage, construisent de véritables caveaux pour préserver leurs morts des injures du temps et des bêtes féroces. A cette période, on ne peut songer ni à l'inhumation ni à la crémation, car ce serait imposer un horrible supplice à des restes que l'on s'efforce, au contraire, de munir de tout ce qui est nécessaire à la vie.

Plus tard, lorsque les morts survinrent en grand nombre dans le même lieu, il fallut songer à parer aux dangers qu'ils constituaient pour les survivants ; c'est alors qu'apparut l'inhumation et la crémation ; la crémation surtout qui avait un double but : faire disparaître les matières organiques en putréfaction ; permettre de rapatrier sous un petit volume les restes de parents ou amis.

Aussi voit-on la crémation employée surtout par les peuples dont le caractère militaire est incontestable : les Grecs, les Romains, les Mexicains, ou par ceux, comme les Hindous, qui ont à lutter contre les épidémies ou un climat meurtrier. Ces modes de sépulture n'ont apparu que comme une nécessité créée par des situations particulières. De là elles se sont répandues et généralisées.

LA SÉPULTURE CHEZ LES PEUPLES ANCIENS ET MODERNE

PAR M. PAULET

En écrivant ces quelques lignes, je n'ai eu d'autre but que de commencer une étude d'ensemble sur les différents

modes de sépultures chez les divers peuples et aux diverses époques.

M. Lacassagne, dans son article sur la crémation du *Dictionnaire encyclopédique*, et M. le Dr Martin, dans une excellente thèse soutenue devant la Faculté de médecine de Lyon, ont déjà traité en grande partie le même sujet, et je dois à leurs travaux de précieux renseignements dont j'ai cherché à tirer profit.

La sépulture, c'est-à-dire la façon dont on a disposé des cadavres varie à l'infini. Au contraire, les idées qui ont guidé les survivants dans l'établissement du rituel funéraire ont toujours été essentiellement les mêmes ; elles sont basées sur les sentiments humains qui peuvent se modifier quelque peu, mais dont le fond ne varie pas sensiblement.

Les sociétés ont subi partout les mêmes changements successifs ; elles se sont modifiées suivant une loi naturelle et constante. Sur ce point, je suis entièrement de l'avis de M. Lacassagne.

Si donc, nous voulons nous faire une idée de ce qu'ont pu faire et penser nos premiers ancêtres, nous pouvons y arriver, au moins d'une façon approximative, en regardant ce qui se passe encore à notre époque ou ce qui s'est passé dans des temps antérieurs sur lesquels nous avons des documents certains, chez les peuplades dont la civilisation est restée à l'état d'ébauche grossière.

« En quelque pays que ce soit, dit M. Lacassagne, les hommes n'ont pas commencé par brûler leurs morts. »

C'est là une opinion que je partage entièrement et qui se trouve, du reste, confirmée par l'examen de tous les documents préhistoriques découverts jusqu'ici.

Où je ne suis plus de son avis, c'est lorsqu'il suppose qu'à la vue de la mort, les premiers hommes n'ont éprouvé que des sentiments affectueux les portant à ne pas se séparer de leur parent ou ami défunt.

Que ces idées se soient développées à une certaine époque, c'est incontestable ; mais il me semble que ce n'est pas par là que l'humanité a dû débiter.

Quel'on admette ou non les idées transformistes, peu importe. Mais, en s'en rapportant, d'une part, à la logique pure et, d'autre part, à l'étude des crânes préhistoriques, on peut en inférer que, si les premiers habitants du globe étaient quelque peu supérieurs aux singes anthropomorphes, ils devaient s'en rapprocher sur plus d'un point. Il est à présumer que, guidés par l'égoïsme plutôt que par des sentiments d'amour et de respect pour les morts, ils ne se seront préoccupés des cadavres que pour s'en débarrasser et les auront purement jetés à la voirie, ce qui est le mode de sépulture le plus simple et le plus économique, si l'on peut raisonnablement donner le nom de *sépulture* à l'absence même de sépulture.

S'il faut en croire Battell, les gorilles seraient plus avancés en fait de rituel funéraire, puisqu'ils auraient le soin de recouvrir de branchages le corps de leur camarade défunt. Mais le fait avancé par Battell demande confirmation et je crois qu'il vaut encore mieux s'en rapporter à ce qui se pratique encore de nos jours, pour supposer ce qui a bien pu se pratiquer autrefois.

Or, que voyons-nous chez les peuplades les plus déshéritées sous le rapport intellectuel et moral, chez les Boschimans par exemple? On s'y préoccupe peu des cadavres et on les abandonne au dehors où la dent des fauves ne donne pas à la putréfaction le temps de les détruire.

Les choses ne se sont pas passées autrement, pendant très longtemps, chez les peuples formant les différents rameaux de la grande race mongole, peuples bien supérieurs aux Boschimans et qui néanmoins se débarrassaient de leurs cadavres soit en les abandonnant dans la campagne, soit en les jetant à la mer ou dans les fleuves, non point dans le but de se conformer à quelque pratique religieuse, mais simplement pour s'en défaire. Aujourd'hui encore, chez les Kalmoucks, tout homme qui n'occupe pas une place tant soit peu élevée dans la tribu doit s'attendre à être abandonné dans la steppe et dévoré par les loups après sa mort.

Il se peut que je me trompe, mais il me semble que c'est par ce rituel funéraire tout à fait élémentaire qu'a dû débiter l'humanité. Cette hypothèse est au moins admissible. Si elle était vraie, elle nous expliquerait l'absence absolue de documents anatomiques, je veux dire de débris humains se rapportant aux plus anciennes périodes des âges préhistoriques; car vous n'ignorez pas qu'il n'existe jusqu'ici aucune sépulture authentique attribuable à l'époque quaternaire.

Il a fallu un certain temps, que dis-je ! il a fallu beaucoup de temps pour que nos premiers ancêtres s'élevassent de l'instinct de la brute à des sentiments humains, — je donne à ce mot l'acception qu'il comporte aujourd'hui. — L'intelligence de l'homme, de même que l'état social, ne s'est développée que peu à peu et très lentement. Après une longue suite d'années, — je dirais volontiers de siècles, — il a connu d'autres satisfactions que celles de l'appétit, de la soif ou du sens génésique et c'est alors, mais alors seulement que l'affection est née. Arrivé à ce point, je ne mets pas en doute qu'il n'ait cherché à conserver auprès de lui le cadavre de l'être qu'il avait aimé pendant sa vie; d'autant plus que ses premières réflexions l'amènent nécessairement à considérer la mort comme une sorte de sommeil qui pouvait n'être que temporaire, croyance que conservent encore la plupart des peuplades restées sauvages de nos jours.

Dans certains pays du nord de l'Afrique, de l'Asie occidentale, de l'Amérique méridionale, d'autres encore, la conservation des morts à domicile est chose jusqu'à un certain point possible, grâce à la merveilleuse sécheresse de l'atmosphère qui permet aux cadavres de se dessécher sans passer par les phases nauséabondes de la putréfaction. Et encore faut-il admettre que cette dessiccation n'y est pas toujours parfaite, puisque l'on a dû chercher à la rendre plus sûre par les pratiques de la momification artificielle telle que nous la voyons pratiquée chez les Égyptiens dans des temps infiniment plus modernes que ceux dont il s'agit ici.

Mais il est bien peu de ces localités privilégiées dans lesquelles la décomposition abandonne ses droits.

Partout ailleurs, celui qui aura voulu séjourner près de ses morts n'aura pas tardé à assister au hideux spectacle que la plupart d'entre nous connaissent. La transformation d'un être aimé en un débris infect et repoussant à l'œil, transformation bien faite pour blesser à la fois ses sentiments et son odorat, aura suffi pour lui faire abandonner son dessein primitif. Que faire alors du cadavre? C'est ici que s'impose la nécessité de la sépulture, mais de la sépulture *vraie* et non plus de l'abandon tel que je l'ai hypothétiquement attribué à l'homme encore bestial.

Ainsi que le fait justement observer M. Lacassagne, dans leurs usages funéraires, les hommes obéissent à deux sentiments opposés : l'un de respect et d'affection qui les rattache au mort, l'autre de préservation personnelle qui les en éloigne. Il est à remarquer que ce dernier s'est toujours accru en raison directe des progrès de la civilisation.

Les premiers hommes, ressemblant fort aux animaux, au moins pour les mœurs, n'ayant à leur disposition aucun moyen industriel, même rudimentaire, n'ont pu songer de prime abord à se construire des demeures. Ils ont nécessairement dû utiliser celles que la nature avait mises toutes faites à leur disposition. Comme les fauves, ils se sont réfugiés dans les cavernes naturelles.

Plus tard, les émigrations nécessitées par l'accroissement des masses, conduisirent les tribus dans des sites où les grottes naturelles étaient insuffisantes ou manquaient totalement. On possédait alors des armes, des instruments propres à creuser le sol et, la routine éternelle aidant, on imita ce que l'on connaissait ; les grottes artificielles furent percées. Plus tard encore, mais sans doute bien longtemps après, grâce au perfectionnement des moyens industriels, grâce surtout au développement progressif de l'intelligence humaine, on trouva plus commode et moins pénible de se construire de toutes pièces des abris où

chaque famille pût vivre indépendante; les huttes furent créées. Partout la grotte a précédé la hutte.

Qu'il s'agisse de caverne ou de hutte, les sentiments des vivants pour le mort y sont restés les mêmes; mais, la diversité du genre d'habitation a entraîné, dans le mode de sépulture ou plutôt dans ses suites, des différences telles que je crois bon de les signaler en passant.

Voyez la coutume suivie chez nombre de peuplades africaines et océaniques. On laisse le défunt dans sa case, on l'entoure de tout ce qui peut être nécessaire à ses besoins présumés, puis on ferme la case à tout jamais. Ne pas déranger le mort et lui céder la place, telle a dû être la façon de procéder de l'homme préhistorique à une certaine époque. La chose est aujourd'hui généralement admise et elle semble suffisamment démontrée par les débris culinaires ou autres prouvant que les cavernes de l'âge de la pierre ont servi d'habitation commune avant d'être transformées en dépôts funéraires.

Pour l'habitant des huttes, il n'y avait pas là de bien grandes difficultés à vaincre. Il s'agissait simplement de construire une hutte nouvelle et ce genre de déménagement pouvait être indéfiniment renouvelé à raison d'une hutte pour chaque mort. Seulement, la fragilité de l'abri réservé au défunt n'était qu'une faible garantie contre les vicissitudes atmosphériques ou contre les déprédations des carnassiers tant terrestres qu'aériens; aussi toute trace du mort et de son mausolée devait-elle avoir entièrement disparu au bout d'un temps relativement très court.

Au contraire, dans les grottes, la conservation de la sépulture pouvait être pour ainsi dire indéfinie, grâce au solide rempart de pierres et de terre dont on obturait l'entrée de la caverne afin de préserver le cadavre contre toute atteinte venue du dehors. C'est à ces précautions, inconsciemment prises par les premiers habitants, que nous devons de retrouver encore après tant de siècles ces précieux restes qui forment le substratum de nos intéressantes études et, il faut bien le dire, de nos hypothèses parfois un peu hasardées.

Mais, s'il fut facile à l'habitant des huttes de consacrer un édifice spécial à chacun de ses cadavres, il n'en fut pas de même pour l'habitant des cavernes, le nombre de ces excavations n'étant pas illimité et leur creusement exigeant du temps et des bras. A force de céder la place aux morts, on s'aperçut bientôt qu'elle allait manquer aux vivants et c'est alors que l'on se décida à rouvrir les anciennes sépultures pour y introduire de nouveaux cadavres. C'est ainsi que telles grottes, destinées primitivement à un seul, reçurent successivement de nouveaux arrivants et finirent par devenir de véritables nécropoles. On a trouvé les restes de dix-huit individus dans les grottes d'Aurignac ; celles du Petit-Morin en renfermaient près de deux cents. La disposition régulière des corps dont toutes les parties ont encore conservé leurs connexions naturelles démontre jusqu'à l'évidence qu'il s'agit bien là d'une pratique intentionnelle et non point d'une agglomération fortuite de cadavres due à un cataclysme quelconque.

Dans toutes ces sépultures des premiers âges, dont nous allons passer en revue les différentes dispositions, on ne trouve rien qui puisse faire penser à la crémation et encore moins à l'inhumation telle que nous la comprenons. Il faut s'être déjà élevé assez haut dans la voie du raisonnement et de l'abstraction pour en arriver à considérer le cadavre comme une chose éminemment périssable dont la matière peut être impunément manipulée et dont les restes, quels qu'ils soient, ne représentent plus qu'un souvenir, vif, je le veux bien, mais, après tout, quelque chose d'immatériel, un symbole. Pour l'homme primitif, le mort continue à vivre, il est toujours lui et ce serait une cruauté inouïe que de lui infliger l'horrible supplice du feu ou de le soumettre aux tortures de l'asphyxie. Il dort. Sa demeure doit contenir une quantité suffisante d'air respirable. Elle doit être assez vaste pour qu'il puisse s'y mouvoir. S'il s'éveille, il faut qu'il puisse trouver auprès de lui tout ce qui lui est nécessaire, ses outils, ses armes, son cheval et jusqu'à des vêtements de rechange. S'il a faim, il lui suffira d'étendre la main pour

rencontrer ses aliments préférés, aliments qui varient nécessairement suivant les climats et les latitudes; chez l'Esquimau, c'est un quartier de chien ou une pièce de poisson; dans les pays tropicaux, ce sont les bananes, les noix de coco ou le mil national. Les mouches pourraient l'incommoder, on lui met dans la main une queue de bœuf, avec laquelle il pourra les chasser, ou bien, pour lui éviter cette fatigue, on dépêche deux jeunes esclaves que l'on place auprès de lui, et qui s'acquitteront de ce soin. Les femmes non plus ne sont pas oubliées, le fait est assez connu pour qu'il soit inutile d'y insister; en un mot, continuer au mort les agréments et les usages de la vie, puisque la vie continue pour lui, telle est l'unique préoccupation qui paraît présider aux sépultures tant anciennes que modernes des peuples primitifs.

On s'est souvent demandé et l'on se demande encore si l'anthropophagie était en usage parmi les peuples de l'âge de la pierre. La chose est possible. J'ajouterai qu'elle me paraît probable, étant donnée cette règle inflexible d'après laquelle, l'humanité a toujours parcouru toutes les étapes d'une même route, sans en omettre une seule. Mais, si nos ancêtres étaient anthropophages, et si, d'autre part, ils avaient sur la mort les idées que nous leur prêtons, il me semble impossible qu'ils aient mangé autre chose que leurs ennemis et qu'ils soient allés jusqu'à dévorer leurs proches. Infliger une nouvelle torture à celui que l'on déteste, même après sa mort, assouvir à la fois sa haine et sa faim, faire disparaître ces restes et s'assurer ainsi que l'ennemi est anéanti à tout jamais, sans espoir de retour, tel doit avoir été leur but. Au contraire, l'amour, le respect qu'ils conservaient pour leurs propres morts leur interdisait la moindre violence à leur égard. On sait qu'il n'en est pas ainsi chez les peuples plus modernes, du moins à en juger d'après ce qui se pratiquait autrefois en Malaisie et à ce que l'on observe encore de nos jours, d'après Mac Donald, sur les bords de la rivière Mary, dans le Queensland, où l'on voit les naturels du pays arroser de leurs larmes, et savourer en

même temps les chairs d'un père ou d'un ami cuit à point. Mais cette pratique que nous jugeons à bon droit barbare et qui nous remplit de dégoût n'est en quelque sorte que le prélude d'une pratique plus en rapport avec nos sentiments. Ces débris de squelette, ainsi ruginés par la dent des parents et amis, sont ensuite respectueusement recueillis et pieusement conservés dans la famille. La digestion n'y perd rien et le culte des ancêtres y trouve son compte.

**SUR LES OSSEMENTS D'ANIMAUX DOMESTIQUES
TROUVÉS DANS UNE SÉPULTURE**

PAR M. CORNEVIN

M. Cornevin met sous les yeux de la Société des ossements provenant de sépultures dont il ne connaît pas la date, mais sur lesquels il espère avoir prochainement des renseignements.

Ces ossements appartiennent aux genres *Sus*, *Ovis*, *Bos* et *Equus*. Ce que M. Cornevin veut mettre en évidence dans sa communication d'aujourd'hui, c'est l'aide que fournit la zootechnie dans les études paléontologiques. Ainsi l'examen auquel il s'est livré sur les ossements qu'il présente, en s'aidant des pièces zootechniques déjà nombreuses qu'il rassemble dans son laboratoire, l'a amené non seulement à la détermination de l'espèce, ce qui est élémentaire, mais encore de la race, du sexe et de l'âge.

En ce qui concerne les fragments de Suidés, il a déterminé que les uns ont appartenu à un sujet *femelle* de la race dite *celtique* en zootechnie et âgé de plus de *trois ans*, les autres à un *porcelet de cinq mois*; les fragments de bovins ont appartenu à un sujet femelle, âgé de huit ans, et de la race de *Schweitz*.

M. Cornevin appelle particulièrement l'attention sur la détermination de l'âge par les molaires. C'est un point qui lui paraît très important, puisqu'il arrive souvent qu'on n'a en sa possession que quelques-unes de ces dents qui sont les parties qui se conservent le mieux dans la terre. Jusqu'à présent les